Par M. Campardon

~~N.º 11~~

# Observation

à examiner

## sur une hydrocele de la tunique vaginale guerie par operation chirurgicale

n.º 9.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

26 3810

Au mois d'Octobre 1776, le nommé Jean Riviere natif de S.te Aurance au dioceze d'auch, païsan assés robuste agé d'environ 30 ans, etoit en service au village de Libaros au meme diocese. Etant courbé pour ecailler des poissons, une autre personne lui porta en badinant, et par derriere les fesses, un fort coup de poing sur les bourses, ce qui lui occasionna une vive douleur qui se calma neanmoins sans le secours d'aucun remede. Il perdit cet accident de vüe jusques vers la noel suivante. Il s'apperçut alors d'un gonflement peu douloureux au scrotum qui s'augmenta peu a peu. On y appliqua a diverses reprises des emolliens, et d'autres topiques qui n'empecherent pas les bourses d'augmenter considerablement de volume. Il vint me consulter au mois de Mai 1778. Je distinguai dès lors une hydrocele de la tunique vaginale au coté gauche des bourses. Comme j'etois sur le point de partir pour aller faire mes fonctions sur les bains de Bagneres de luchon, je me contentai de lui prescrire un emplatre resolutif soutenu par un suspensoir; Mais comptant peu sur son efficacité je le renvoyai jusques après mon retour des eaux, pour le traiter d'une maniere eradicative. Les chirurgiens qui l'avoient vu jusques là, n'avoient point soubçonné un epanchement de serosités, et regardoient

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 18 d. 4 n.º 9

cette maladie comme une hernie; mais ayant appris du malade que j'avois decidé que son cas etoit une hydrocele par epanchement, Un d'eux herniaire chatreur ouvrit les bourses avec la lancette, au mois d'Aout suivant, en en evacua une assés grande quantité de serosités; ce qui reduisit le scrotum a peu près a son volume ordinaire. L'operateur lui certifia sa guerison radicale, et se fit payer en consequence. Neanmoins le volume des bourses ne tarda pas a grossir, & a revenir en peu de temps aussi gros qu'auparavant. Le malade ne me trouva pas chés moi au temps indiqué parce que j'etois parti pour la Capitale. Il fit usage de nouveaux topiques, et il m'a assuré que le scrotum s'etoit vuidé deux fois par resolution, ou plutot par une espece de distillation par la racine du prepuce. Cependant l'epanchement s'etoit de nouveau formé, et lorsqu'il revint a moi au mois de Mai 1779, il y avoit 8 a 9 mois, que ses bourses s'etoient derechef remplies, et avoient un volume considerable. Je le renvoyai encore jusqu'après la saison des Eaux. Cependant son premier medicastre lui proposa au mois de 7.bre suivant de lui faire la Castration, au moien de laquelle il lui promettoit une guerison infaillible. Le malade s'y etoit determiné; mais au moment de la subir, effrayé par l'appareil des instrumens, et sur tout par la vuë d'un Cautere rougi au feu dont on vouloit se servir pour arreter le sang, il ne voulut pas se soumettre a l'operation, et il traita avec le Chatreur pour qu'il le laissat echapper de ses griffes. Il vint se remettre entre mes mains au mois de X.bre 1779.

Avant d'entreprendre la Cure de cette hydrocele je relus avec attention les Recherches historiques sur la cure de cette

maladie consignées dans le 5.e volume in 4.o des Memoires de l'academie royale de chirurgie, par M.r Sabatier celebre membre de cette Compagnie qui a traité cette matiere avec beaucoup de sagacité. Je me decidai pour le moyen des injections comme un des plus simples, et moins exposé que d'autres a de facheux inconveniens. Reflechissant cependant que l'inflammation qu'on se propose d'exciter par cette voie, dans les parois internes de la tunique vaginale, pour operer sa cohesion avec le testicule, et le cordon spermatique, ne peut pas etre tellement modifiée qu'il n'en puisse quelquefois resulter une suppuration, et meme une exfoliation de la tunique vaginale, Il me vint dans l'idée de faire une ouverture a cette membrane qui put servir non seulement a l'evacuation de l'humeur epanchée, et a l'injection d'une liqueur pour procurer une legere inflammation, mais encore a l'evacuation des matieres suppurées, et a l'issue des exfoliations qui pourroient s'en ensuivre. Cette incision me parut d'ailleurs propre a prevenir les abcès vagues que la suppuration provoquée par les injections faites par l'ouverture simple du troisquarts peut determiner sur les parties voisines du sac de l'epanchement, et qui plusieurs fois ont occasionné des accidens très dangereux, comme on en voit des exemples dans le Memoire cité de M. Sabatier.

D'après cette idée je fis au dessous de la partie moienne, et laterale externe de cette hydrocele, une incision avec une grosse lancette. L'effusion de la liqueur epanchée ne m'aiant pas permis de l'allonger suffisamment, je l'étendis vers le haut avec des ciseaux courbes, d'environ un pouce. Il en sortit environ une livre de serosité sanguinolente, et après en

avoir épuisé l'épanchement à la faveur de plusieurs mouvemens avec mes doigts, je reconnus que cette hydrocèle n'étoit que du coté gauche; que les deux testicules etoient sains; mais que celui du coté malade etoit un peu plus gros que le droit, sans cependant être dur ni douloureux. J'injectai dans la poche de la tunique vaginale 7. a 8. onces de vin chaud; J'y en retins la plus grande partie au moien d'une petite tente, ou bouchon de charpie, le tout soutenu d'autre charpie seche, tant pour etancher le sang que pour tenir l'incision ouverte.

Je fis cette operation le 4.e Xbre 1779, a quatre heures du soir. Le malade eut pendant la nuit suivante un petit mouvement febrile, et le scrotum me parut un peu enflé, lorsque je levai le premier appareil, au bout de 24 heures. La tente etoit sortie de l'ouverture de la tunique vaginale, et la plus grande partie de la liqueur injectée s'etoit ~~[illegible]~~ echappée de la cavité dont la membrane me parut noiratre dans la partie qui repondoit aux levres de la plaie. Je réiterai l'injection du vin chaud, et le meme pansement. Le gonflement des bourses augmenta les deux jours suivans, et le malade y sentit de petites pulsations. J'y appliquai un cataplasme anodin, et propre a en favoriser la suppuration, et j'en continuai l'usage jusques au 8.e

Le 9.e je rouvris avec un petit troisquart, l'ouverture de la tunique vaginale qui s'etoit fermée malgré l'introduction de la tente: Il en sortit de 3. a quatre onces de serosité presque claire, et sur la fin de l'evacuation, elle etoit un peu sanguinolente. Je continuai les pansemens en injectant le vin rouge chaud, et en appliquant un cataplasme de mie mica panis a l'eau, auquel j'ajoutois quelques jaunes d'oeuf et un peu d'huile d'olives. J'avois soin, avant de pratiquer les injections, de faire evacuer la serosité qui s'etoit ramassée.

elle avoit la couleur du vin injecté, et l'on y voyoit quelque peu de matiere ~~injectée~~ bourbeuse. Le malade n'eut d'après ces pansemens qu'une legere emotion fievreuse, et qu'un gonflement mediocre aux bourses.

Le 12. je tentai l'injection d'environ deux onces d'eau de vie que je fis sejourner dans la cavité en fermant l'ouverture et en tamponnant la plaie avec de la charpie. Cette liqueur injectée ne produisit que peu de douleur sans fievre. Je revins aux injections avec le vin chaud, et je continuai l'application du meme cataplasme. J'observai en pratiquant ces injections que le tissu cellulaire se gonfloit a la partie superieure de la cavité, et au dessus vers l'aine gauche où le malade eprouvoit un fremissement legerement douloureux. Je reconnus les jours suivants qu'il sortoit par l'ouverture que j'avois soin d'entretenir avec une petite tente couverte de digestif, qu'il en sortoit un peu de matiere purulente blanche, et que le volume du scrotum avoit sensiblement diminué jusques au 12.e Xbre.

Je continuai le meme pansement jusques au 25. du meme mois. Ce meme jour la petite tente s'etant deplacée dans la nuit, je trouvai cette ouverture fermée, en sorte que je ne pus la faire rouvrir par des tentatives moderées, ni avec le bout de mes pincettes, ni avec une sonde. Le scrotum cependant, ne paroissoit pas avoir augmenté de volume. Le meme jour il suinta quelque peu de matiere purulente par l'ouverture, et le meme jour il en sortit plus qu'a l'ordinaire. Pouvant introduire les bouts de mes pincettes dans la cavité, j'en dilatai l'ouverture en ecartant leurs branches, et j'y introduisis une petite tente plus longue, pour entretenir l'issue du pus, qui

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

les jours suivants, sortit en plus grande abondance.
Je continuai l'usage des injections avec le vin, et du meme Cataplasme jusques au dernier Decembre.

Je fus alors obligé de me rendre a Auch, et d'y sejourner huit jours. Je confiai les pansemens du malade pendant cette absence, a un autre chirurgien. La plaie avoit continué de suppurer legerement les jours suivants; mais le 4.e Jan.r 1780, il en sortit avec une grande quantité de matiere brune, et un peu fetide quelques lambeaux de membranes que j'ai presumé etre des exfoliations de la tunique vaginale. Le lendemain 5, il en sortit, mais en moindre quantité avec du pus presque blanc dont la quantité vint en diminuant de jour en jour. Le testicule gauche qui au moment de l'ouverture de l'hydrocele, etoit distinct de la tumeur, me parut alors sensiblement remonté, et faire corps avec la tunique vaginale, dont le volume diminuoit tous les jours, ainsi que sa cavité dans laquelle il ne restoit presque plus de vuide pour loger le vin que j'y injectois. Le 10. Jan.r il n'en sortoit presque plus de matiere; le malade n'eprouvoit plus de gonflement, ni de frecomnement a l'aine, dans le temps des injections. Il fut pansé de meme jusques au 30. Jan.r et comme il ne sortoit de la plaie trés retrecie, et presque consolidée, que fort peu de matiere bien conditionnée, je le pansai avec un peu de charpie seche, et un emplatre diachillum pour la contenir.
Le malade se retira ce jour la a S.te Aurance. La supuration se tarit depuis ce jour, et la cicatrice me parut parfaite le 19. fevrier suivant qu'il vint me voir. Je l'ai vu posterieurement le 21. mai. La cicatrice me semble

Solide, et bien conditionnée. Le testicule gauche restoit un peu plus gros que le droit. La tunique vaginale qui recouvroit le cordon spermatique étoit un tant soit peu gonflée, et légerement durcie; mais toutes ces parties étoient exemptes de douleur. A cela près elles m'ont paru retablies dans leur etat naturel. Led. Riviere exerçoit dès lors toutes ses fonctions champetres sans aucune gêne. Il etoit venu de quatre lieues, à pied pour me voir. J'apprends le 23. Janv.r 1781. que sa guerison est parfaite.

Il est a presumer que si je m'etois contenté de pratiquer une ponction avec le troiquart, pour faire par cette petite ouverture les injections dont je me suis servi, l'inflammation qu'elles ont occasionnée, et que j'avois envie de provoquer, auroit donné lieu a quelque abcès dans quelque point indeterminé des environs de la cavité de l'hydrocele; ce qui auroit entrainé la fievre, et d'autres accidens perilleux inseparables de la formation du pus, comme on peut le remarquer dans plusieurs observations citées dans les Recherches sur l'hydrocèle par M. Sabatier, dans lesquelles les malades paroissent avoir couru bien de dangers; au lieu qu'a la faveur de l'incision que j'ai faite, non seulement j'ai eu la commodité de faire evacuer facilement les humeurs epanchées; mais encore les matieres dependantes de la suppuration, et les exfoliations des parties interessées; ce qui ne peut manquer de contribuer a former une adhesion de toutes les parties qui formoient le sac, necessaire pour obtenir la cure radicale de l'hydrocele. Tel est le bien principal qui me paroit resulter de la presente observation.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

J'ai devers moi plusieurs autres observations concernant l'hydrocele de la tunique vaginale, et entre autres celle d'un maçon qui à la suite d'une chute qu'il fit en 1745, d'un echafaudage, sentit un gonflement un peu douloureux aux bourses, et particulierement vers le testicule droit. On y appliqua des cataplames resolutifs qui ne dissipérent qu'imparfaitement cette intumescence. après l'avoir negligée pendant près d'un an, il vint me consulter. Je reconnus une hydrocele de la tunique vaginale qui interenoit le testicule, et la partie de la guaine du cordon spermatique qui lui repondoit. Je lui fis la ponction, et j'evacuai par ce moien une assés grande quantité de serosités. L'épanchement se reproduisit, et le malade se refusant de se soumettre à une cure eradicative, il supporta son mal pendant plus de vingt ans, par le secours de la ponction qu'il falloit réiterer deux ou trois fois chaque année. Je l'avois faite le 9.e mai 1755. Il fallut la repeter le 11.e et le 21. Juin, à cause d'un epanchement sanguinolent qui s'étoit fait dans la cavité de l'hydrocele. Ce dernier accident exigea de renouveller cette ponction le 8.e Juillet suivant. Il en sortit toujours, et surtout cette derniere fois une humeur sanguinolente. Cette matiere ayant excité une inflammation avec fievre, il se forma un abcès sur le testicule que j'ouvris le 11.e Juillet de l'étendue d'environ un pouce, avec l'instrument tranchant. Cet abcès suppura pendant sept à huit jours, et guerit radicalement cette hydrocele; ce qui confirme la theorie, et le Traitement si savamment discuté par M. Sabatier dans le Memoire deja cité et inseré dans le 5.e volume des Memoires de l'academie royale de chirurgie.